

Zeitschrift: Schweizer Revue : die Zeitschrift für Auslandschweizer
Herausgeber: Auslandschweizer-Organisation
Band: 8 (1969-1970)
Heft: 31

Artikel: Un diner débat?
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-910538>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le deuxième étudie avant tout des questions d'ordre social et traite des **possibilités de formation professionnelle en Suisse pour les jeunes Suisses de l'étranger** et des **problèmes de la réintégration professionnelle des rapatriés**.

Dans la mesure de la place disponible, nous en publions de larges extraits dans notre prochain Courrier. Ceux de nos lecteurs qui s'intéressent particulièrement à ces questions recevront les textes intégraux sur simple demande adressée à la CDR du Courrier Suisse.

LES SOCIETES

UNION SUISSE DE BRUXELLES

Le Comité de l'Union Suisse de Bruxelles n'a pas attendu la fin de la période de vacances pour se réunir et mettre au point un programme de soirées récréatives, pour le 2^e semestre 1969, en fait semestre de 4 mois seulement. Il est heureux de pouvoir proposer aux membres de l'Union Suisse et, par extension, aux lecteurs de ce Courrier, les manifestations ci-après :

29 octobre : représentation au théâtre de marionnettes folkloriques TOONE. Au programme : « Cyrano de Bergerac ». La salle sera entièrement réservée à l'Union Suisse. Après le spectacle, ceux qui le désirent pourront déguster sur place une assiette de restauration bruxelloise, préparée par le restaurant « Les Armes de Bruxelles ».

8 novembre : Inauguration du nouveau local du Swiss Junior Club (voir annonce).

26 novembre : Soirée culturelle : représentation, au Théâtre National, de la pièce « Biographie », de l'auteur suisse réputé Max Frisch. L'Union Suisse a pu s'assurer un certain nombre de places au prix très intéressant de 85 F, au lieu de 180 F.

21 décembre : C'est dans la grande salle dorée de l'hôtel Atlanta qu'une fois de plus scintilleront les lumières de l'Arbre de Noël. C'est là que se déroulera, dans une atmosphère familiale, la traditionnelle fête, préparée tout spécialement à l'intention des enfants de la Communauté Suisse de Bruxelles, accompagnés, bien sûr, de leurs parents et de leurs amis.

Et voilà ce programme. Le Comité de l'Union Suisse espère qu'il rencontrera l'approbation et le soutien de nombreux membres. Ces derniers recevront, par circulaires, tous les détails et précisions qui leur permettront de participer à ces manifestations. Les lecteurs de ce Courrier, pas encore membres de l'Union Suisse, mais désireux d'être tenus au courant de ces activités et d'y participer, n'ont qu'une petite formalité à remplir : devenir membre de l'Union Suisse de Bruxelles, en versant leur cotisation 1969, soit 100 F, au compte de chèques postaux n° 2137.08 de l'Union Suisse de Bruxelles, 1040 Bruxelles. Ce n'est vraiment pas compliqué.

Le 1^{er} août à Bruxelles

La Fête Nationale du 1^{er} août 1969 laissera à chacun le souvenir d'une bonne soirée. Plus de 350 personnes, nombre sensiblement supérieur à celui de l'an dernier, répondant à l'invitation de l'Union Suisse, se sont retrouvées à la Pergola du Parc Meli, au Centenaire, pour célébrer, dans la joie et la ferveur patriotique, cet anniversaire presque sept fois centenaire.

Le Président de l'Union Suisse, M. Altheer, souhaite de façon sympathique, dans trois de nos langues nationales, la bienvenue à ses compatriotes et à leurs amis belges, nombreux à s'associer à cette manifestation. L'Ambassadeur de Suisse, M. Ph. Zutter, écouté dans un silence sans faille, a captivé son auditoire par le rappel, à la fois précis, concis et remarquablement évocateur des principaux événements qui ont fait de notre pays ce qu'il est aujourd'hui.

Pendant la partie récréative, on a procédé au tirage de la tombola, dotée une fois de plus de prix de valeur. Un grand merci aux maisons qui ont bien voulu contribuer généreusement à son succès, soit les firmes : Brown-Boveri & Cie, Nestlé, Richard, Suchard et Wolfers.

L'OUVROIR SUISSE

L'Ouvroir groupe les dames de la Communauté Suisse de Bruxelles désireuses d'aider par leurs travaux, leur assistance, leurs visites ceux de nos compatriotes dans le besoin. L'Ouvroir se réunit tous les premiers mardis du mois à 15 h. à la Maison Suisse. La cotisation annuelle est de 100 F. Le produit de celles-ci est utilisé pour les achats de laines, tissus et autres articles nécessaires aux travaux des membres de l'Ouvroir. Celui-ci est présidé par Mesdames E. Meyer et E. Haerberli.

SWISS JUNIOR CLUB

le samedi 8 novembre dès 20 heures

Inauguration du nouveau local

2, rue Philippe-le-Bon, Bruxelles 4
(dans la cour, face à la Maison Suisse)
Cocktail, programme attrayant, tombola.
Entrée : 25 F par personne, donnant droit à la participation gratuite à la tombola.
Invitation cordiale à tous les membres de la Communauté suisse de Belgique.

A PROPOS DU SWISS JUNIOR CLUB

Nous sommes heureux d'annoncer que le club se porte de mieux en mieux. Nous avons de plus en plus de membres et ceux qui quittent la Belgique pour rentrer en Suisse gardent un bon souvenir du S.J.C.

L'arrangement de notre local se termine et nous pouvons d'ores et déjà vous annoncer que l'inauguration aura lieu au mois de novembre.

Nous espérons que vous y viendrez nombreux, vos parents et amis sont cordialement invités.

Les samedis après-midi, jour de travail, les parents peuvent venir se rendre compte du travail que nous avons effectué.

Nous avons besoin d'un tissu écossais, de vaisselle et de livres pour la bibliothèque.

Nos relations avec les sociétés suisses sont les meilleures. Nous en prenons pour exemple « La fête du 1^{er} août ». Rappelons que les sociétés suisses peuvent écrire dans le Ciktus.

Ce dernier a subi de nouvelles transformations et si nous sommes amenés à réduire le nombre des articles, leur qualité ne changera pas et notre revue restera digne du plus grand intérêt.

Le bowling, 115, av. Molière, continue à rassembler une équipe sympathique, les dimanches de 18 h à 20 h ainsi que le mardi. Certains membres de l'Union Suisse viennent régulièrement jouer avec nous et nous ne pouvons que souhaiter que ces exemples soient suivis.

En conséquence nous pouvons fièrement annoncer que le club se porte bien, que tous nous sommes décidés à poursuivre ce qui a été entrepris.

Abonnement Ciktus : 60 F par an, Société Générale C.C.P. 261 agence Meiser n° 444.043 du Swiss Junior Club.

Secrétariat : Claudine Gaeng, 294, chaussée de Gand, tél. 27.45.00.

Bowling : Jean Gaeng, 294, chaussée de Gand, tél. 27.45.00.

Local : Michael Bolle, 11, av. des Jardins, tél. 16.79.00.
Le Comité.

UN DINER DEBAT ?

La révision générale de la constitution helvétique est à l'ordre du jour. Cela intéresse-t-il nos lecteurs ? Si oui, faites-le savoir. Nous inviterions des journalistes et des spécialistes de la question pour nous orienter et nous permettre ensuite d'en discuter lors d'un dîner-débat au début de l'an prochain.

Faites part de votre intérêt et de vos suggestions à la rédaction du Courrier Suisse, 2, rue Philippe-le-Bon à Bruxelles 4.

L'Editeur.

PROCHAIN COURRIER :

Parution prévue mi-décembre 1969. Articles et communications à envoyer au plus tard le 20 novembre 1969.

LE COURRIER SUISSE

2, rue Philippe-le-Bon, Bruxelles 4, C.C.P. n° 387.48.

Editeur responsable :

J. PIERREHUMBERT, 151, av. Chazal, Bruxelles 3.

Commission de rédaction : A. BERGUER, A.W. KLOPFENSTEIN et J. PIERREHUMBERT ; **Collaborateur** : J. DECOUTERE.

Imprimerie : Efbé, 623, chaussée de Mons, Bruxelles 7.